



COMMUNIQUE CONJOINT N° 26-011 /MINESUP/MPT/SUP'PTIC DU 28 OCT 2026

Portant publication de la liste des candidats admis sur titre, pour l'entrée en deuxième année au cycle des Ingénieurs des Travaux des Télécommunications de la formation par alternance, à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé.

Publishing results for direct admission into the second year of the alternate cycle of Assistants Telecommunications Engineers/Bachelor's in Engineering at SUP'PTIC Yaounde.

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
ET
LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,

COMMUNIQUENT/COMMUNICATE :

Sont déclarés admis sur titre, sous réserve de présentation des originaux des diplômes ou des équivalences, en deuxième année du cycle des Ingénieurs des Travaux des Télécommunications de la formation par alternance, au titre de l'année académique 2026-2027, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

Are declared successful for direct admission into the second year of the alternate cycle of Assistants Telecommunications Engineers/Bachelor's in engineering at SUP'PTIC, for the 2026-2027 academic year, the candidates whose names are listed below in alphabetical order:

BALEGUEL PAMBE JEAN MARC
DAWAÏ BLAISE
FOUDA TSANGA GELASE SIDDINE
NUMFOR ESTHER NEH-MUYANWI

L'admission définitive est subordonnée au paiement, auprès de l'Agent Comptable de SUP'PTIC, des frais d'inscription et de scolarité au plus tard le **05 novembre 2026**, date de la rentrée.

Final admission is subject to the payment of registration and tuition fees to the accounting officer of SUP'PTIC Yaoundé no later than the 5th of November 2026, reopening date.

Le Ministre des Postes et Télécommunications



Mendomo Minette

Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Enseignement Supérieur



Jacques Famé Ndong

cel com